

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Ligue de Wilaya de Foot-ball de Constantine

Date : 10/12/2019

BULLETIN OFFICIEL

N°06

***Ligue de Wilaya de Foot-ball
Constantine***

WWW.LWFCONSTANTINE.DZ

E.MAIL : LWFC2013@gmail.com

Compte B.E.A N° 00200103103375002466

SIEGE : 72, Rue Larbi Ben-M'hidi Constantine

CORRESPONDANCE : Boite Postale : 186 RP – CONSTANTINE

Etaient Présents Messieurs:

Les Membres du Bureau Exécutif de la Ligue.

Séance ouverte à 14h00 par Monsieur MERGHIDE Brahim Président, Président de la ligue qui souhaita la bienvenue aux Membre présents, puis il passa la parole au secrétaire de séance pour la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1- Traitement du courrier
- 2- Travaux des commissions
- 3- Approbation du BO N° 05
- 4- Divers.

1- Traitement du courrier :

(a)-Courrier arrivée :

- Correspondance de la FAF A/S Liste des stades homologués saison 2019/2020.....T/COS
- Correspondance de la FAF A/S Amende 3eme licence entraîneurs.....T/DTW
- Correspondance de l'APC de Hamma Bouziane (A/S Programmation au stade hamma bouziane.....T/COS
- Report des manifestation sportives durant la période du 09 au 15/12/2019.....P/Note
- Correspondance de la LRFBC réunion DTR/DTW du 18/12/2019.....T/DTW
- Correspondance du club WRDC concernant la suspension d'un joueur.....T/CD

b)-Courrier Départ :

- Envoi correspondance à Monsieur le directeur de la Maison de Jeunes Ahmed Saadi demandant l'utilisation de la salle de cours durant la période du 29/12/2019 au 04/01/2020.
- Réservation du terrain et vestiaires de l'OPOW Cne pour le regroupement du 22/12/2019.

2) APPROBATION DU BO N° 05 :

Après la lecture du Bulletin Officiel N° 05 il a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des Membres présents.

3)- TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Tour à tour les présidents des différentes commissions rendent compte de leurs travaux.

Voir PV ci-Joint

4)- DIVERS :

Néant.

**Pour le Bureau de Ligue
Le Président
B .MERGHIDE**

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU 10/12/2019

Etaient présents : Monsieur, REGHIOUA Med Secrétaire

Assiste à la réunion : Monsieur, MERGHIDE Brahim Président LWFBC.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Programmation.
- 3- Divers.

1)- TRAITEMENT DU COURRIER :

A-COURRIER ARRIVEE :

- ✚ Feuilles de matchs et rapports des arbitres et délégués.

B- COURRIER DEPART :

- Envoi des fax pour les APC de la Wilaya de Cne et clubs (Programmation divisions H et PH (Séniors)).

Sous toutes reserves

2-Programmation :

La COS a procédé à la programmation de :

- 7eme Journée Division Honneur et Pré-honneur Seniors.
- 1ere journée division jeunes honneur et pré-honneur

3- DIVERS :

Néant .

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

PROGRAMMATION : DIVISION HONNEUR « SENIORS »

7eme Journée

JEUDI 19/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
DIDOUCHE MOURAD	ADM/USGA	14H00
AIN-SMARA	IRBAS/ESB	14H00
IBN-ZIAD	CREG/CRAC	14H00

Samedi 21/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
DIDOUCHE MOURAD	CBDM/CMB	14H00
AIN-ABID	SCOR/OHB	14H00
KHROUB ABED HAMDANI	USK/ADC	14H00
BENABDELMALEK	CREC/ESBAS	09H00

DIVISION PRE-HONNEUR « SENIORS »

7eme Journée

JEUDI 19 /12/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	USM/OAM	10H00
	ATMC/JSNV	12H00
	ANSZC/URBH	14H00
KHROUB ABED HAMDANI	CAK/CSA	14H00

SAMEDI 21 /12/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
HAMMA BOUZIANE	MCB/JSM	11H00
BENABDELMALEK	MBC/WRDC	11H00

EXEMPT / ESHB

Mardi 24/12/2019 Matchs retards

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
Khroub Abed Hamdani	USGA/CREC	14H00
BENABDELMALEK	CSA/JSM	14H00

Sous toutes réserves.

PROGRAMMATION : ***DIVISION JEUNES HONNEUR***

1ere Journée

Vendredi 20/12/2019

Groupe (A)

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
AIN-ABID	SCOR/USGA	08H30	10H00	11H30
KHROUB ABED HAMDANI	USK/ESB	08H30	10H00	11H30

EXEMPT / IRBAS

MARDI 24/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
AIN-SMARA	CREG/ESBAS	08H30	10H00	11H30

Vendredi 20/12/2019

Groupe (B)

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
DIDOUCHE MOURAD	ADM/CMB	08H30	10H00	11H30
DAKSI	CRAC/CBDM	08H30	10H00	11H30

Samedi 21/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
HAMMA BOUZIANE	OHB/CREC	08H30	10H00	11H30

EXEMPT / ADC

DIVISION JEUNES PRE-HONNEUR

1ere Journée

Vendredi 20/12/2019

Groupe (A)

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
EL-MANSOURAH	OAM/ATMC	08H30	10H00	11H30

Samedi 21/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
KHROUB 1600	CAK/JSM	08H30	10H00	11H30

Vendredi 20/12/2019

Groupe (B)

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
HAMMA BOUZIANE	ESHB/ANSZC	08H30	10H00	11H30

Samedi 21/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
DAKSI	MBC/MCB	08H30	10H00	11H30

MARDI 24/12/2019

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
EL-MANSOURAH	JSNV/WRDC	08H30	10H00	11H30
DIDOUCHE MOURAD	URBH/USM	08H30	10H00	11H30

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 11/12/2019

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui

souhaite la bienvenue aux membres présents,

ensuite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 60 :RENC OHB/CBDM (S) DU 07/12/2019

- BOUANIMBA Ali lic N° 20180199(OHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KAHARI Chaib lic N° 20271088 (CBDM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 61 : RENC JSNV/USM (S) DU 05/12/2019

- KAIDI Islam lic N° 20060198 (JSNV) Avertissement pour jeu dangereux.
- MOUSSA Mbarek A/Kader lic N° 20100196 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KEDDAS Med Lic N° 20150802 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMEGGOURA Mourad lic N° 20130188 (USM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- FARDI A/Nour lic N° 2110301 (USM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALBI Med Zaki lic N° 20290798 (USM) Avertissement pour jeu dangereux.
- MANDES Med Entraîneur du club (USM)
avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 62 : RENC CMB/USK(S) DU 07/12/2019

- TOUABA Haroune lic N° 20110797 (CMB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 63 : RENC ESB/CREG (S) DU 05/12/2019

- RAS ELOUED Aimen lic N° 20110998 (ESB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

- RACHEDI Marouane lic N° 20020399 (ESB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- FADLOUNE Adlene lic N° 20031180 (CREG)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHEKROUD Souheib lic N° 201606096 (CREG)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUCHEMAL Djamel Lic N° 20070788(CREG)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club ESB pour absence de l'entraîneur payable avant le 05/01/2020.

AFF N° 64 : RENC ADC/IRBAS (S) DU 05/12/2019

- BENHARKOU Fouzi lic N° 2004195(IRBAS) 03 M/F pour coup envers adversaire exclu et amende de 1500.00DA est infligée au club.
- CHOUALEB Med Lic N° 20280689 (IRBAS)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SELLAMI Sef edddine lic N° 20010189 (IRBAS)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TEBANI Mohcene amine lic N° 20131197 (ADC)
Avertissement pour comportement pour jeu dangereux.
- BOUZAHZAH Hamza lic N° 20180399 (ADC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GAROUT Zakaria lic N° 20280192 (ADC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- CHETTIOUI Ouahid entraîneur du club (ADC) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 500.00 DA est infligée au club.

AFF N° 65 : RENC URBH/ATMC (S) du 07/12/2019

- ARABE Yassine lic N° 20080493 (ATMC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- MESSAHAL Hamza lic N° 20150188 (ATMC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 66 : RENC CRAC/ADM (S) DU 05/12/2019

- AGOUNE Khaled lic N° 20260994 (CRAC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AYOUNE Islam lic N° 20110196 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUDJEFDJOUF DIHAR LIC n) 20301099 (ADM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUTELDJA Adlene lic N° 202700475 entraîneur ADM avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 67 : RENC OAM/ESHB (S) DU 07/12/2019

- BEGUIRA Yasser lic N° 20061297 (OAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOULDJEDRI Moussa lic N° 20060992 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEKRI Yasser lic N° 20180796 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MELIT Seifeddine lic N° 20200186 (OAM) Entraîneur 1 M/F pour contestation de décision et amende de 500.00 DA est infligée au club.

AFF N° 68 : RENC CSA/MBC (S) DU 07/12/2019

- GHARBI Nabil lic N° 201307092 (CSA) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 69 : RENC WRDC/MCB (S) DU 07/12/2019

- SAHLI Ali Lic N° 20280186 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TAZIR Bachir lic N° 20010394 (MCB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DIB Billel lic N° 20090891 (MCB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOURAMOULA Hamza lic N° 20300502 (MCB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 70 : RENC ESBAS/SCOR (S) DU 07/12/2019

- LOURASSI Med Cherif lic N° 20160588 (SCOR) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GHODBANE Saber lic N° 20261094 (SCOR) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ABABSA Anouar lic N° 20010199 (SCOR) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHEUL Yahia lic N° 20181097 (ESBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BEZIANE Z/Eddine lic N° 20080920 (ESBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 71 : RENC ASPTTC/CSN (C et M) DU 07/12/2019

- Vu la feuille des matchs.
- Vu les absences des catégories jeunes ASPTTC (C et M)
- Attendu que les rencontres ont été programmées le 07/12/2019 au stade El-Mansourah à 08h00 et 10h00.
- Attendu que le club ASPTTC n'a pas effectué les formalités administratives pour disputer le championnat (manque l'établissement des licences).
- Attendu que le non déroulement des rencontres est imputable au club ASPTTC (équipe recevante).
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ASPTTC pour octroyer les gains des matchs au club CSN qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories C et M.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club pour chaque catégories (C et M) payable avant le 07/01/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 72 : RENC OK/ESAA (C et M) DU 06/12/2019

- Vu la feuille des matchs.
- Vu les absences des catégories jeunes OK (C et M)
- Attendu que les rencontres ont été programmées le 06/12/2019 au stade Khroub 1600 à 08h00 et 10h00.
- Attendu que le club OK n'a pas effectué les formalités administratives pour disputer le championnat (manque l'établissement des licences).
- Attendu que le non déroulement des rencontres est imputable au club OK.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe OK pour octroyer les gains des matchs au club ESAA qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories C et M.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club OK pour chaque catégories (C et M) payable avant le 06/01/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

Reprise de l'Affaire N° 46 :

RENC WRDC/ANSZC (S) DU 21/11/2019

- Suite aux rapports complémentaire du 1^{er} Et 2eme assistants et délégué.
- Vu le rapport du club WRDC.
- Vu l'audience du président du club WRDC.

Le bureau de ligue décide :

- De ramener la sanction du joueur SAADI Zakaria lic n) 20280184 (WRDC) 4 M/F et amende de 5000.00DA est infligée au club A/C du 21/11/2019.

AFF N° 73 : RENC OTG.EST/UDOC (C) DU 06/12/2019

- Vu la feuille des matchs.
- Vu les absences des catégories jeunes OTG.EST (C)
- Attendu que les rencontres ont été programmées le 06/12/2019 au stade DAKSI à 08h00 et 10h00.
- Attendu que le club OTG.EST n'a pas effectué les formalités administratives pour disputer le championnat (manque l'établissement des licences).
- Attendu que le non déroulement des rencontres est imputable au club OTG.EST.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe OTG.EST pour octroyer les gains des matchs au club UDOC qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories (C).
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club OTG.EST pour la catégories © payable avant le 06/01/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 74 : RENC CSB/RAMAK (C et M) DU 07/12/2019

- Vu la feuille des matchs.
- Vu les absences des catégories jeunes CSB (C et M)
- Attendu que les rencontres ont été programmées le 07/12/2019 au stade Khroub 1600 à 08h00 et 10h00.
- Attendu que le club CSB n'a pas effectué les formalités administratives pour disputer le championnat (manque l'établissement des licences).
- Attendu que le non déroulement des rencontres est imputable au club CSB.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CSB pour octroyer les gains des matchs au club RAMAK qui marque trois points et trois buts pour chaque catégories C et M.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club CSB pour chaque catégories (C et M) payable avant le 07/01/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O . BAHLOUL

COMMISSION DE WILAY A D'ARBITRAGE

REUNION DU 09/12/2019

Etaient Présents : Messieurs,

BENDJAMAA Aissa Président CWA

BOUCENNA Mohamed Secrétaire

Assiste à la Réunion : Monsieur MERGHIDE Brahim Président LWFBC.

Ordre du jour :

I -Traitement du courrier.

II -Désignation des Arbitres.

III-Formation.

IV-Divers.

I - TRAITEMENT DU COURRIER :

(a)- Courrier Arrivée:

- Fax de la DJS demandant désignation des arbitres pour les rencontres de la G.N
- Fax de la Police demandant désignation des arbitres.

(b)-Courrier Départ :

- Fax à la LRFBC demandant TRIO pour les rencontres Division Honneur.

II- Désignation des Arbitres :

La Commission a procédé à la Désignation des Arbitres pour les catégories suivantes :

- 5eme -6eme et 7eme journée Division honneur et Pré-honneur Seniors.
- 2eme Journée Championnat jeunes wilaya.
- Trio pour les rencontres de la G.N.
- Pour les rencontres jeunes de la LRFBC.

III-FORMATION : Thème « RAPPEL POUR LES MODIFICATIONS DU 2016/2017

IV- DIVERS : NEANT .

LE PRESIDENT

A . BENDJAMAA

LE SECRETAIRE

Med . BOUCENNA